



La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1¾ %

OTTAWA – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle maintient le taux cible du financement à un jour à 1¾ %. Le taux officiel d’escompte demeure donc à 2 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1½ %.

Les données récentes sur l’économie canadienne cadrent avec les projections formulées par la Banque dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) d’avril. De plus en plus de signes semblent en effet indiquer que le ralentissement qui s’est produit à la fin de 2018 et au début de 2019 est suivi d’une reprise à compter du deuxième trimestre. Le secteur pétrolier commence à se relever, la production étant à la hausse et les prix restant supérieurs aux creux touchés récemment. En même temps, les indicateurs du marché du logement montrent plus de stabilité à l’échelle nationale, malgré une faiblesse continue dans certaines régions.

La forte progression de l’emploi qui se poursuit donne à penser que les entreprises perçoivent la faiblesse des deux derniers trimestres comme étant temporaire. Les données récentes laissent entrevoir un redressement des dépenses de consommation et des exportations au deuxième trimestre, et il semble que la croissance globale des investissements des entreprises se soit raffermie. Cela dit, les stocks ont augmenté de façon marquée au premier trimestre, ce qui pourrait peser sur la croissance de la production au cours des mois à venir.

L’économie mondiale évolue elle aussi essentiellement comme prévu depuis avril, bien que l’escalade récente des conflits commerciaux accentue l’incertitude quant aux perspectives économiques. De plus, des restrictions commerciales imposées par la Chine ont des effets directs sur les exportations canadiennes. Par contre, l’élimination des droits de douane sur l’acier et l’aluminium de même que la possibilité grandissante d’une ratification de l’ACEUM auront des implications positives pour les exportations et les investissements canadiens.

L’inflation a évolué conformément à la projection de la Banque publiée en avril. La Banque s’attend à ce que l’inflation mesurée par l’IPC se maintienne autour de la cible de 2 % durant les mois à venir. Les mesures de l’inflation fondamentale restent toutes près de 2 %.

Dans l’ensemble, les données récentes ont renforcé le point de vue du Conseil de direction selon lequel le ralentissement survenu à la fin de 2018 et au début de 2019 était temporaire, bien que les risques liés au commerce international se soient accrus. Dans ce contexte, le degré de détente monétaire qu’offre le taux directeur actuel demeure approprié. Le Conseil de direction continuera de prendre ses décisions de politique monétaire en fonction des données, et portera une attention particulière à l’évolution des dépenses des ménages, des marchés pétroliers et de l’environnement commercial international.

Note d’information

La prochaine date d’établissement du taux cible du financement à un jour est le 10 juillet 2019. Le RPM que la Banque publiera au même moment contiendra la nouvelle projection pour l’économie et l’inflation ainsi qu’une analyse des risques connexes.